Championnat Régional 1   
Composition du championnat de la saison 2021/2022   
Le championnat Régional 1 est composé, par principe, de quarante-deux (42) équipes regroupées en trois (3)   
poules de quatorze (14) équipes.   
.   
Accessions / Rétrogradations   
a) Accessions :   
Les équipes classées à la 1ère place des trois poules du championnat Régional 1 accèdent au championnat   
National 3.   
b) Rétrogradations :   
Les équipes classées de la 11ème à la dernière place des trois poules du championnat Régional 1 sont reléguées   
au championnat Régional 2.   
Dans le cas où les descentes de championnat National 2 amèneraient, par répercussion, un surnombre, il sera   
pratiqué autant de descentes que nécessaires par application de l’article 88 du règlement administratif de la   
L.F.O., relatif aux règles de départage.

Chapitre 2 - Championnat Régional 2   
Composition du championnat de la saison 2021/2022   
Le championnat Régional 2 est composé, par principe, de cinquante-six (56) équipes regroupées en quatre   
(4) poules de quatorze (14) équipes.   
.   
Accessions / Rétrogradations   
a) Accessions :   
Accèdent au championnat Régional 1 :   
a. Les équipes classées à la 1ère place des quatre poules du championnat Régional 2 ;   
b. Les deux meilleures équipes classées 2ème des quatre poules du championnat Régional 2, selon les critères   
de l’article 88 du règlement administratif de la L.F.O., relatif aux règles de départage.   
b) Rétrogradations :   
Sont reléguées au championnat Régional 3 :   
a. Les deux moins bonnes équipes classées à la 9ème place des quatre poules du championnat Régional 2 selon   
les critères de l’article 88 du règlement administratif de la L.F.O., relatif aux règles de départage ;   
b. Les équipes classées de la 10ème à la dernière place des quatre poules du championnat Régional 2 ;   
Dans le cas où les descentes du championnat National 2 amèneraient, par répercussion, un surnombre, il sera   
pratiqué autant de descentes que nécessaires par application de l’article 88 du règlement administratif de la   
L.F.O., relatif aux règles de départage.

Chapitre 3 - Championnat Régional 3   
Composition du championnat de la saison 2021/2022   
Le championnat Régional 3 est composé, par principe, de quatre-vingt-seize (96) équipes regroupées en huit   
(8) poules de douze (12) équipes.   
.   
Accessions / Rétrogradations   
a) Accessions   
Les équipes classées à la 1ère place des huit poules du championnat Régional 3 accèdent au championnat   
Régional 2.   
b) Rétrogradations   
Sont reléguées au championnat Départemental 1 de leur district d’appartenance :   
a. Les équipes classées de la 9ème à la dernière place des huit poules du championnat Régional 3 à l’exception   
des deux meilleures équipes classées à la 9ème place selon les critères de l’article 88 du règlement administratif   
de la L.F.O., relatif aux règles de départage.   
Dans le cas où les descentes du championnat National 2 amèneraient, par répercussion, un surnombre, il sera   
pratiqué autant de descentes que nécessaires par application de l’article 88 du règlement administratif